

**NOTE EXPLICATIVE: POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR**

**AGENDA DE PROMOTION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT**

**Promotion et facilitation du commerce alimentaire**

**Développement des aliments Halal**

**Préambule**

Le commerce et l'investissement alimentaires sont des éléments clés et jouent un rôle crucial pour faciliter la disponibilité des aliments. À cette fin, l'OCI dispose de divers outils de promotion du commerce et de l'investissement qui pourraient être utilisés par l'OISA, y compris les traités internationaux existants, à savoir: l'Accord Général de coopération économique, technique et commerciale entre les États membres de l'OCI, l'Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements entre les Etats membres de l'OCI et l'Accord-cadre sur le Système de Préférences Commerciales. Outre ces traités, il existe un large éventail de domaines qui nécessitent la considération voulue des États membres afin de renforcer les liens commerciaux et d'attirer les investissements tout en réduisant les obstacles à la promotion des échanges dans le domaine du commerce et des investissements agroalimentaires.

**La Suivi**

Un Cadre d'Action (CdA) dans le domaine du commerce et des investissements agroalimentaires, qui a été élaboré par le Secrétariat de l'OISA, présente les vues de base de la promotion et de la facilitation du commerce agroalimentaire intra-OCI. En conséquence, le CdA vise à accroître l'accès aux marchés, la promotion des investissements, le financement et l'assurance du commerce et des exportations, l'inclusion financière pour les agriculteurs, les éleveurs, l'autonomisation des jeunes et des femmes dans la région de l'OCI. Dans le même ordre d'idées, les multiples effets et potentiels de diverses foires et expositions alimentaires et agricoles, qui devraient être organisées par l'OISA avec et en collaboration avec les institutions de l'OCI, ne doivent pas être sous-estimés. La doctrine Halal en tant que principe de facilitation du commerce largement accepté en vertu duquel la sécurité alimentaire et l'assainissement chevauchent l'attitude socio-religieuse de la Oummah occupe une place énorme dans ledit CdA. À cet égard, l'OISA se concentrera sur la relance du marché Halal, qui comprend les sous-secteurs de la transformation alimentaire, pharmaceutique, cosmétique, de la mode et du tourisme.

**La Conclusion**

L'Assemblée Générale examinera le CdA et souhaitera peut-être adopter la résolution qui guidera l'action des États membres dans le secteur du commerce agroalimentaire, y compris le rôle de coordination du Secrétariat de l'OISA.